

Zeitschrift: Schweizer Ingenieur und Architekt
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 112 (1994)
Heft: 39

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tragswerksanalyse optimal, wenn auch beschränkt auf ebene Rahmen abdeckt. Das Programm arbeitet weitgehend automatisch, jedoch nicht als unüberschaubare «Black-Box», sondern indem man den Lösungsprozess Schritt für Schritt am Bildschirm verfolgen kann. Damit bietet es seinem Benutzer die Unterstützung, die man von graphisch-

interaktiven Programmen heute erwartet.

Vor allem Ingenieure, die das Programm STATIK-2 kennen, werden keine Schwierigkeit haben, STATIK-N anzuwenden. Ein eintägiger Fortbildungskurs (der demnächst angeboten werden soll), eine aufmerksame Lektü-

re der kurzen Benützeranleitung und etwas Anfangserfahrung dürften genügen, um STATIK-N selbst bei einer sporadischen Benutzung produktiv einzusetzen zu können.

Adresse der Verfasser: Prof. Dr. Edoardo Anderheggen und Dipl. Bau-Ing., Zoran Despot, Institut für Baustatik und Konstruktion, ETH Hönggerberg, 8093 Zürich.

Concours pour la clinique de réadaptation CNA à Sion VS

La Caisse nationale suisse d'assurances CNA en cas d'accidents a ouvert un concours public de projets pour une clinique de réadaptation à Sion VS. Ce concours était ouvert à tous les architectes REG A établis ou domiciliés avant le 1^{er} janvier 1993 dans les cantons romands FR, GE, JU, NE, VD, VS ou dans les districts de Courtelary, Moutier et La Neuveville BE.

Sur 184 bureaux inscrits, 110 ont rendu un projet dans les délais fixés. Le jury a décidé d'exclure un projet du jugement et huit projets de la répartition des prix. Résultat:

1^{er} prix (40 000 fr. avec mandat de la poursuite des études en vue de l'exécution): Peter Staub, dans le bureau P. Staub & F. Röthlisberger, Lausanne; Dr. René Braune, Lutry

2^e prix (35 000 fr.): Atelier 3 Architectes; C. Exquis, L. Gentile, J. Schneeberger, Carouge; collaborateurs: Yannos Ioannides, Nicolas Tardin; conseil informatique: Nathalie Garcia

3^e prix (30 000 fr.): Graeme Mann, Patricia Capua-Mann, Lausanne; collaboratrice: Izumi Darbellay; graphiste: Hubert Bruttin

4^e prix (26 000 fr.): Geneviève Bonnard, Monthey, atelier d'architecture Geneviève Bonnard & Denis Wooffray

5^e prix (23 000 fr.): Nouha Baghdadi, Lausanne

6^e prix (18 000 fr.): Luca Merlini, Lausanne; collaborateurs: Emmanuel Ventura, Cenorins Bonami-Reoler

7^e prix (17 000 fr.): Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne; collaborateurs: Fabiano Bianchetti, Catherine Borghini, Norman Cuccio, Hatem Labben

8^e prix (16 000 fr.): Abdel-majid Sahbatou et Antonio Garifo, Ecublens

9^e prix (15 000 fr.): Christophe Jeanprêtre, Neuchâtel

Jury: Inès Lamunière, architecte, Genève, présidente; les architectes Bernard Attinger, Architecte cantonal, Sion, Peter Baumann, Lucerne, Fonso Boschetti, Lausanne, Charles-André Meyer, Architecte de la ville, Sion, Wilfrid Steib, Bâle, Beat Heggli, Chef de la section des constructions, CNA; Richard Zufferey, Directeur du département logis-

tique, CNA, Willi Morger, Directeur du département assurances, CNA, Christoph Heinz, Médecin-chef de la clinique CNA, Bellikon, Toni Scartazzini, chef du projet, CNA. Suppléants: Frédéric M. Perret, Ing., CNA, Jacques Richter, architecte, Lausanne, Martin Müller, architecte, CNA; experts: René Bornet, Directeur de l'hôpital régional de Sion, Fernando Cavadini, architecte, CNA, Hansjörg Zentner, architecte, Lausanne, Tomas Bucher, architecte, CNA.

La CNA pratique depuis de nombreuses années la réadaptation dans sa clinique de Bellikon (AG). Sa grande expérience de la réadaptation globale la place parmi les leaders de ce domaine si important pour la santé. La clinique de Bellikon prend en charge des patients gravement accidentés, dans le but d'une réadaptation globale: médicale, psychologique et sociale. Des spécialistes (médecins spécialisés, psychologues, thérapeutes, personnel soignant, conseillers en orientation professionnelle, assistants sociaux) prennent en charge les suites d'accident ou de maladies professionnelles au moyen d'un programme étendu de réadaptation et en utilisant les équipements les plus modernes.

Cette seconde clinique de réadaptation, en suisse romande, permet non seulement de décharger Bellikon, mais aussi d'offrir un service décentralisé tenant compte de la proximité du domicile et de la région linguistique des patients. L'éventail des prestations de la clinique projetée à Sion sera identique à celui de Bellikon, à l'exception du domaine hautement spécialisé de la prothétique de la main qui n'est pratiquée qu'à Bellikon.

Conditions cadres

Le terrain se situe à l'Est de l'hôpital. Il est délimité à l'Est par la zone de protection de la Borgne, au Sud par la limite de parcelle, au Nord par la route de l'hôpital. Le terrain situé entre cette route prolongée et la butte longeant l'autoroute est situé en zone de construction d'intérêt public. En vue de la réalisation de la clinique la CNA a acquis la parcelle n° 2140 d'environ 42 600 m². Le parc situé entre la propriété de la CNA et le bâtiment de l'hôpital peut être utilisé pour la

construction pour autant que le fonctionnement des locaux et des équipements de l'hôpital régional ne soient pas compromis. Il s'agit notamment des locaux de radiologie et de diagnostic ainsi que de la zone de l'entrée de service et la zone d'intervention du service du feu, qui sont intangibles. La construction située sur la parcelle peut être démolie.

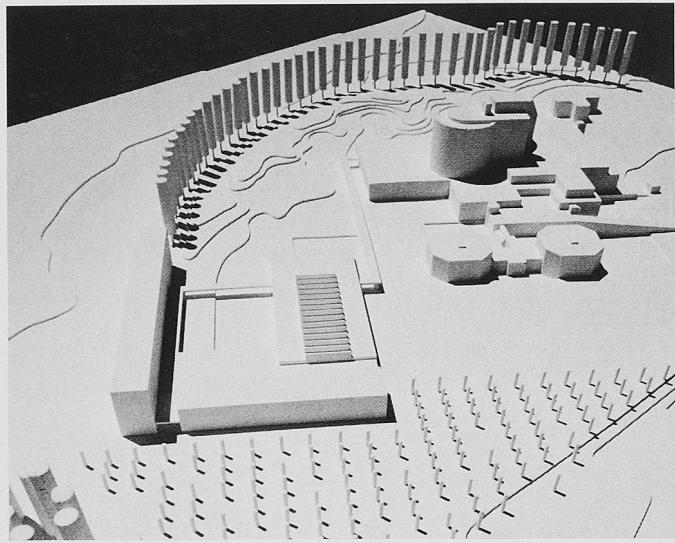
Le site subit des immissions en provenance de l'autoroute et du trafic aérien. La butte le long de l'autoroute pourra être complétée par une protection le long du pont sur la Borgne.

Cette clinique est composée des secteurs suivants: hébergement, diagnostic et traitements, administration et services généraux, infrastructure et protection civile, enseignement, recherche et formation, aménagements extérieurs.

Tous ces secteurs seront adaptés aux exigences particulières des personnes handicapées ou en fauteuil roulant notamment: dimensionnement des espaces de circulation, disposition des fenêtres, absence d'obstacles architecturaux, pentes de rampes max. 4%. En ce qui concerne le secteur d'hébergement de 112 lits, une extension future de 28 lits doit être prévue, les équipements et l'infrastructure étant dimensionnés pour 140 lits.

Pour assurer l'efficacité des synergies potentielles entre l'hôpital et la clinique CNA une liaison fermée, chauffée, présentant une pente de maximum 4%, est demandée. Elle doit permettre la circulation des personnes valides et des handicapés, le transport de patients alités, ainsi que le transport de marchandises. Ainsi, la clinique bénéficiera de divers services médicaux de l'hôpital régional et de l'institut central (diagnostic, salles d'opération, laboratoires, pharmacie centrale). A l'inverse, les services de thérapie de la clinique seront utilisés par l'hôpital régional.

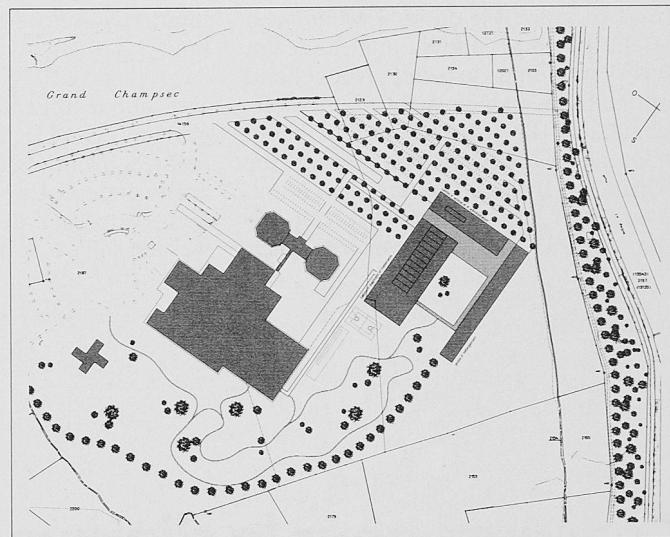
Dans le domaine des services généraux, notamment l'auditoire, la salle polyvalente, cuisine (la préparation des repas pendant les week-ends), la buanderie, les services d'entretien et de surveillance, les services techniques, une coopération étroite est également envisagée. Les services de banque, poste, coiffeur et cafétéria de l'hôpital régional, sont à disposition de la clinique.



1^{er} prix (40 000 fr. avec mandat de la poursuite des études en vue de l'exécution): **Peter Staub**, dans le bureau **P. Staub & F. Röthlisberger**, Lausanne; Dr. **René Braune**, Lutry.

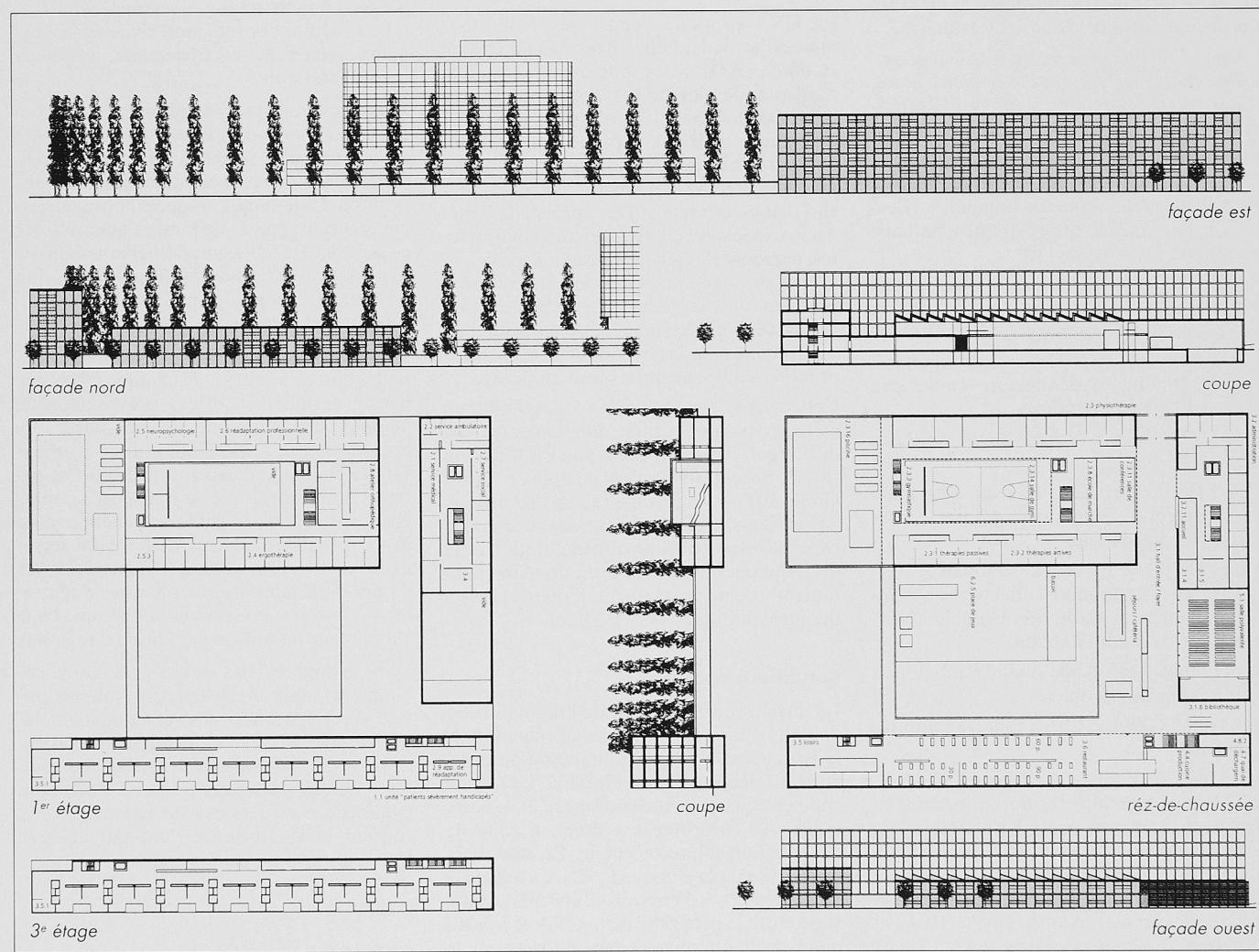
Extrait du rapport du jury

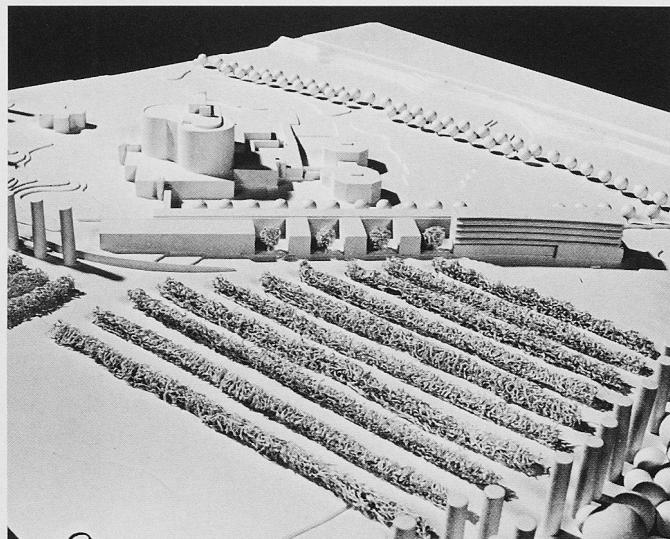
Il y a quinze ans, l'on construisait l'hôpital sur la trame invisible des axes de coordonnées géographiques. Aujourd'hui, reprenant cette orientation générale, le projet de la clinique s'implante dans la même géométrie générant une vaste zone verte. L'aile nord abrite les fonctions d'accueil ainsi que la salle polyvalente, tandis que les locaux de thérapie, la piscine et la salle de gymnastique s'organisent sur deux niveaux dans le bloc ouest où un éclairage zénithal assure la prise de lumière naturelle, sur la salle de gymnastique. L'aile-contient le restaurant et les unités d'hébergement, dont les chambres donnent toutes sur la zone verte et le bois. Quant à la cour intérieure, elle sert de terrasse au restaurant et aussi de place de jeux. Le couloir de liaison, conduisant plus loin à l'hôpital, délimite son espace côté sud.



Par la reprise de la trame géométrique de l'hôpital, tout le bâti du secteur acquiert, dans une seule et même orientation, une bonne unité d'ensemble. Cette orientation en biais une fois organisée, permet d'ailleurs la formulation d'espaces extérieurs bien définis. Il faut constater que, tout en appartenant au même système construit, chaque élément trouve pleinement son identité, en amorçant une cohésion qui faisait défaut jusqu'ici: le bâtiment de la clinique s'affirme en effet comme la poursuite logique d'un processus d'urbanisation au milieu de la plaine. En soi, il fait d'ailleurs la démonstration que des fonctions diverses peuvent générer ces typologies bâties différentes, fragmentées, sans que cela nuise à la composition d'ensemble.

La réponse à la question posée s'avère pertinente et riche de contenu, dans une bonne lecture de l'ensemble, s'affirmant beaucoup plus par la conception et l'organisation différenciée mais modeste des activités que connaît un tel établissement, plutôt que par des propos exagérés ou emphatiques.

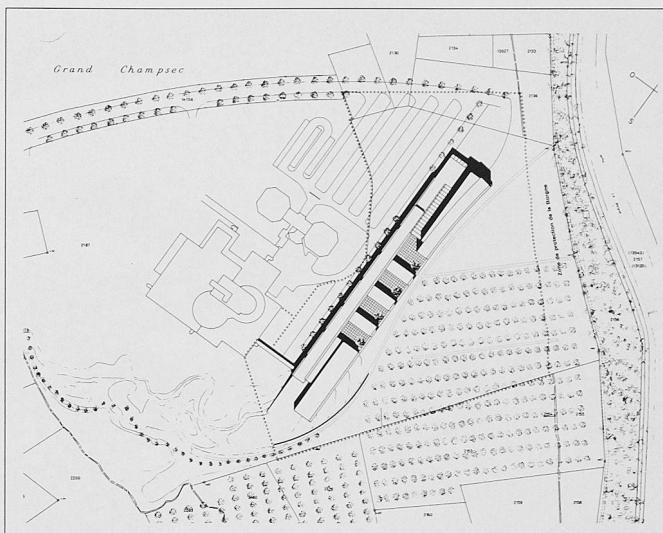




2^e prix (35 000 fr.): Atelier 3 Architectes; **C. Exquis, L. Gentile, J. Schneeberger**, Carouge; collaborateurs: **Yanos Ioannides, Nicolas Tardin**; conseil informatique: **Nathalie Garcia**

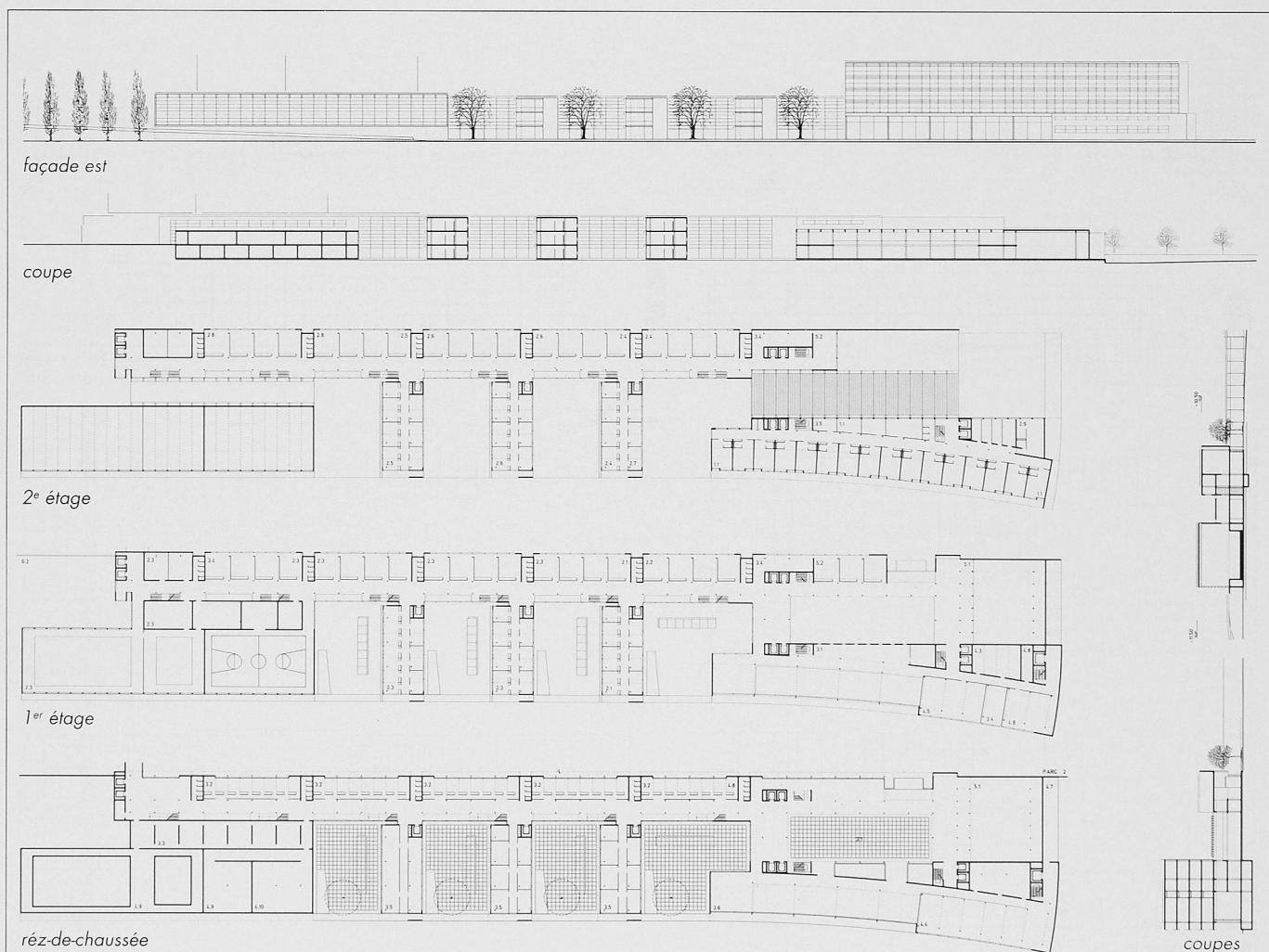
Extrait du rapport du jury

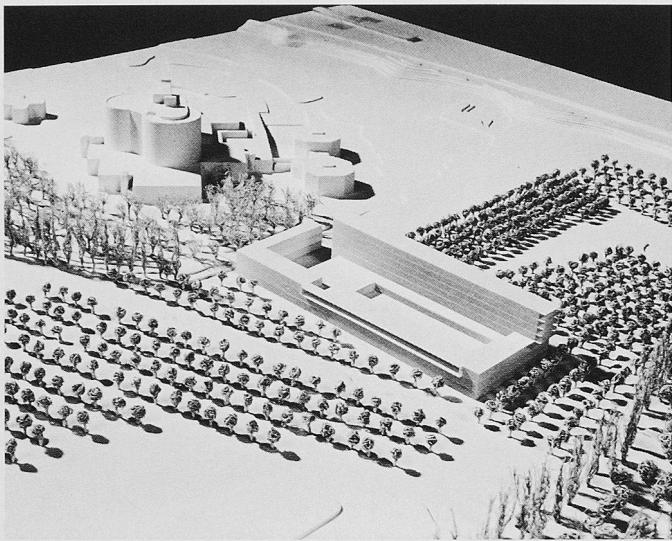
Ce projet s'inscrit très clairement dans le territoire avec un bâtiment reprenant la géométrie principale de l'hôpital régional en essayant d'en faire un ensemble. Au sud, il vient buter dans la colline avec une transformation assez conséquente de la topographie et du cordon boisé existant. Au nord, un bâtiment de tête identifie clairement la nouvelle clinique tout en établissant un contre-poids au bâtiment de l'hôpital. Il établit une limite précise du bâti par rapport à l'aménagement paysager existant en laissant une grande partie du terrain à l'est libre d'intervention. L'organisation spatiale et fonctionnelle du bâtiment est claire et précise; l'accès principal est bien positionné, il permet de distribuer facilement les différentes parties du programme. Les unités thérapeu-



tiques sont organisées sur trois niveaux. Quatre cours s'ouvrent sur l'est permettent une relation directe avec le paysage tout en valorisant le parcours horizontal et la liaison avec l'hôpital. La synergie entre les deux entités est ainsi bien résolue.

La piscine et la salle de gymnastique sont situées au premier étage en relation directe avec le terrain et le cordon boisé reconstitué. Les unités d'hébergement sont distribuées sur quatre niveaux en-dessus de l'entrée et du hall principal. L'extension de la cinquième unité est prévue par un étage supplémentaire. Les chambres n'apportent pas de remarques particulières et bénéficient d'une bonne orientation à l'est et sur la ligne de peupliers de la Borge. Les services et les accès sont orientés eux sur l'ouest et sur la ville de Sion. Le volume bâti est légèrement en-dessous de la moyenne des projets. Le système constructif est clair et contribue à l'économie du projet malgré le déploiement important des façades. Les potentialités d'évolution du projet sont assurées. L'extension se fait par surélévation.



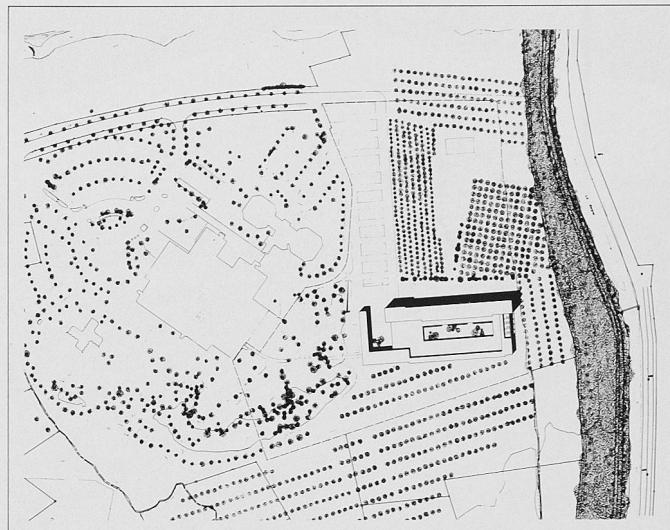


3^e prix (30 000 fr.): **Graeme Mann, Patricia Capua-Mann**, Lausanne; collaboratrice: **Izumi Darbellay**; graphiste: **H. Bruttin**

Extrait du rapport du jury

Par un contraste voulu avec les vergers et le bâtiment de l'hôpital, ce projet représente une structure architecturale précisément définie. Il occupe la partie sud du terrain, entre la bute arborisée qu'il respecte et le verger longeant la Borgne. Sans vouloir concurrencer l'hôpital, la clinique alimente sa présence et son identité par sa discrétion et son élégance. Le parking sert de séparation aux deux établissements et conduit naturellement à la cour intime de l'entrée principale. Cette démarche permet de conserver les généreux espaces verts existants au nord du bâtiment qui prend ainsi un seuil maximal vis-à-vis des émissions de l'autoroute.

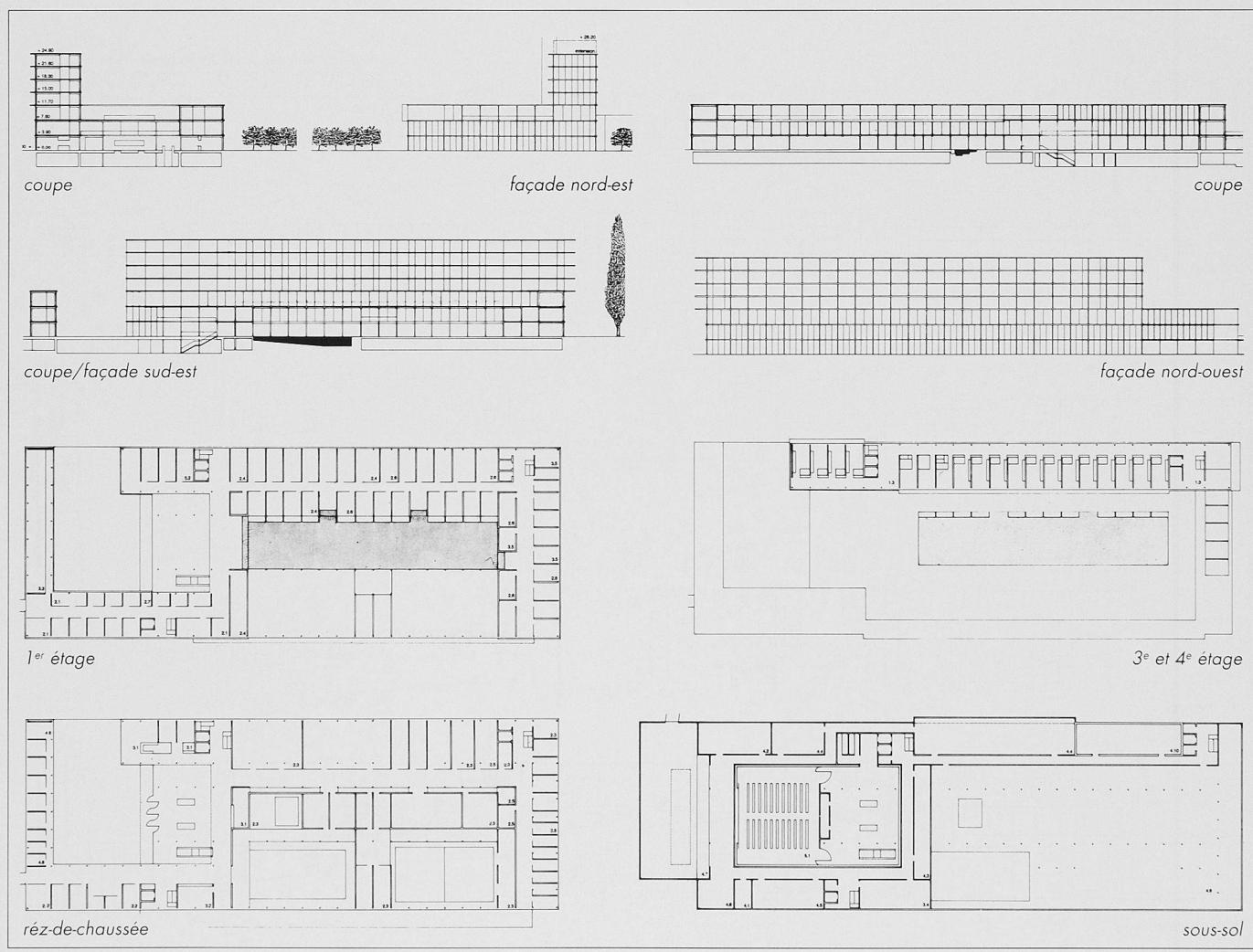
Le programme est entièrement réalisé dans une construction de base se présentant extérieurement sur trois étages duquel s'élançait, au nord-ouest, le corps

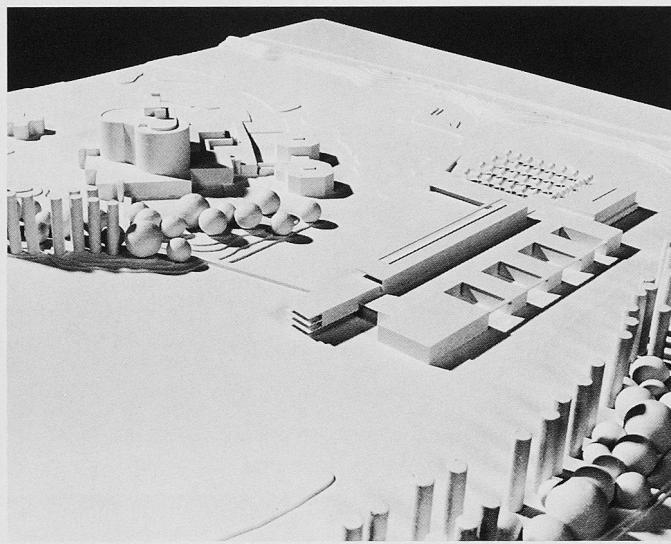


principal de l'hébergement qui, parallèle à la vallée du Rhône, conserve une vue intacte depuis les chambres de l'hôpital. Les chambres de la clinique sont bien orientées vers le sud-est, mais leur qualité est moyenne. Le hall d'entrée sert de ralliement aux voies de communication qui conduisent aux différents domaines d'activité. Il remplit ainsi une fonction centrale essentielle de point de rencontre. De plus, il permet l'ouverture sur le service ambulatoire ainsi que sur la liaison avec l'hôpital. Toutefois, afin de réaliser pleinement ce rôle vital, ses dimensions paraissent quelque peu exiguës.

Le toit-terrasse, au deuxième étage, proposé comme sol artificiel ne saurait satisfaire pleinement à cette fonction vu la dépendance des conditions climatiques et sa situation ne donnant pas accès directement à toutes les zones thérapeutiques.

Le projet veut concrétiser l'idée de la vie d'une grande maison et créer une atmosphère chaleureuse et poétique, cependant il souffre de manière générale d'un sous-dimensionnement des espaces ouverts et fermés.

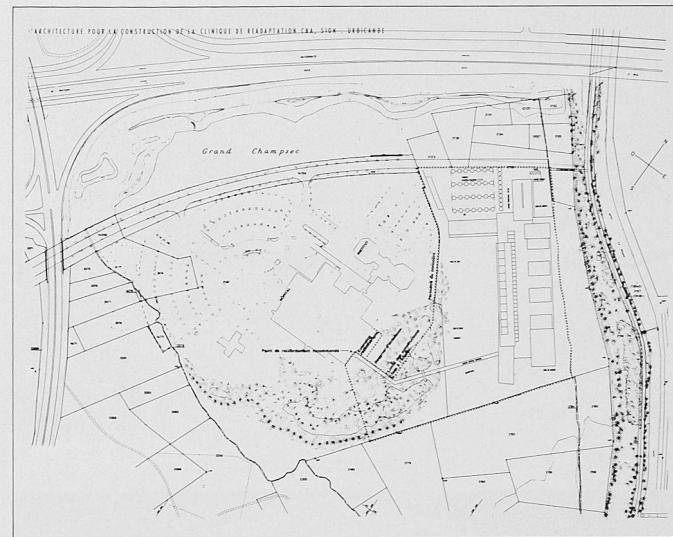




4^e prix (26 000 fr.): Geneviève Bonnard, Monthei, atelier d'architecture Geneviève Bonnard & Denis Woeffray

Extrait du rapport du jury

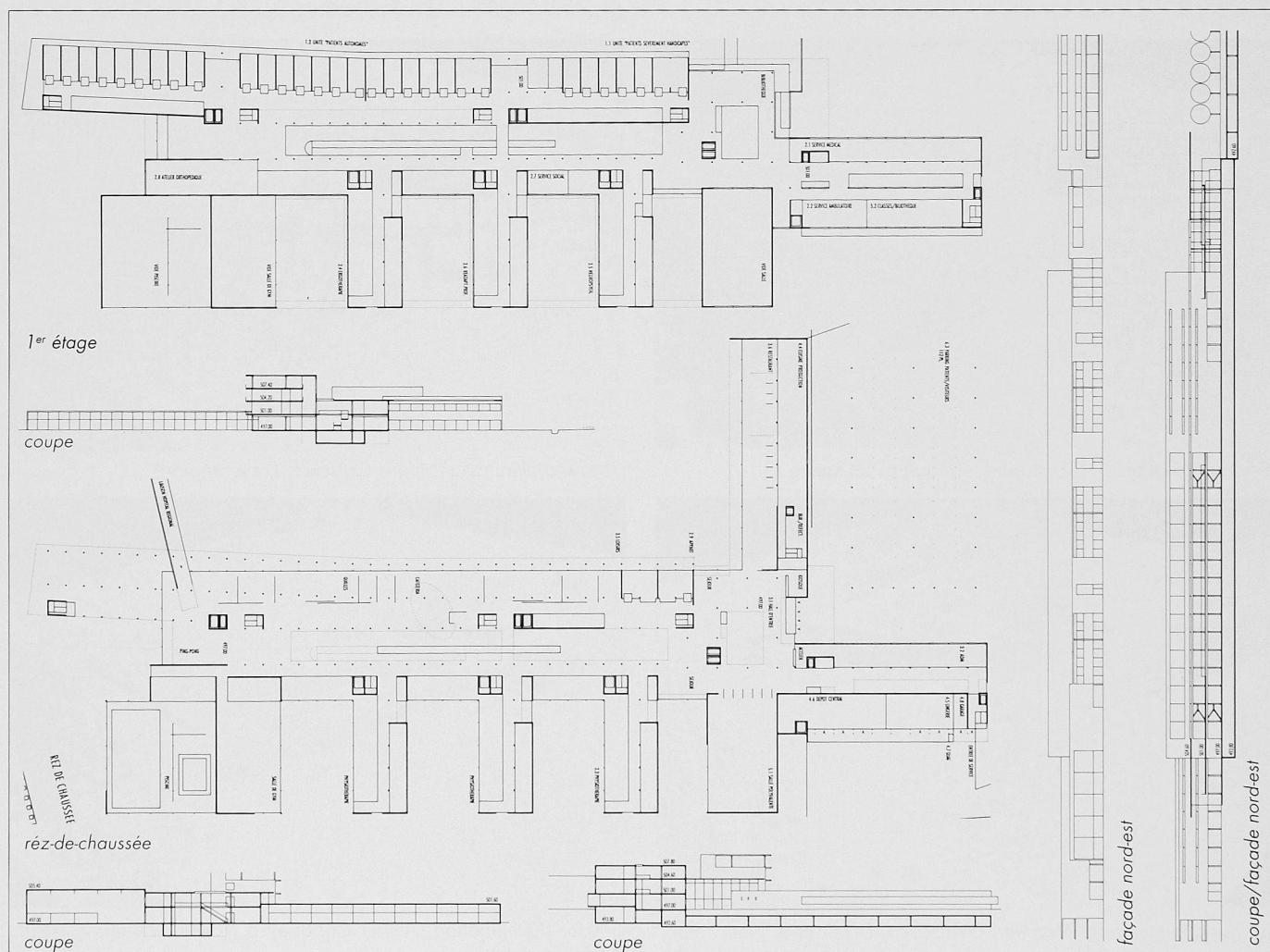
Le bois de la Borgne sert d'appui au projet qui s'implante parallèlement à celui-ci en organisant les fonctions de part et d'autre d'un axe central. La position du restaurant permet de créer un espace assez vaste entre les constructions de l'hôpital et la clinique de réadaptation. Une fois entré dans le complexe, on trouve successivement, en avançant vers le sud-est, les locaux de thérapie organisés en peigne à partir de l'axe central et donnant sur le bois de la Borgne, tandis que de l'autre côté s'articulent les fonctions de loisirs sur le grand espace extérieur aménagé. Cette disposition en peigne des salles de thérapie génère des sortes de patios ouverts côté est. Le premier élément du peigne contient la salle polyvalente proche de l'entrée alors que le dernier élément, plus massif que les autres, abrite la piscine et la salle de gymnastique.

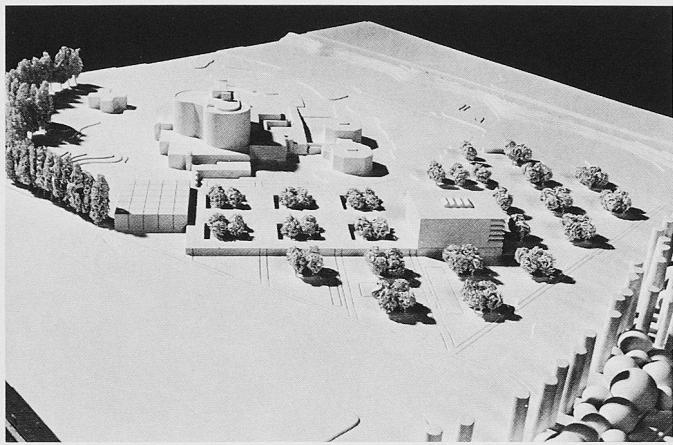
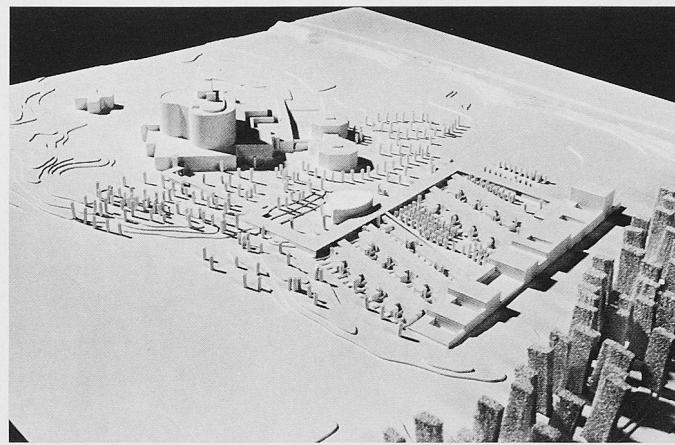
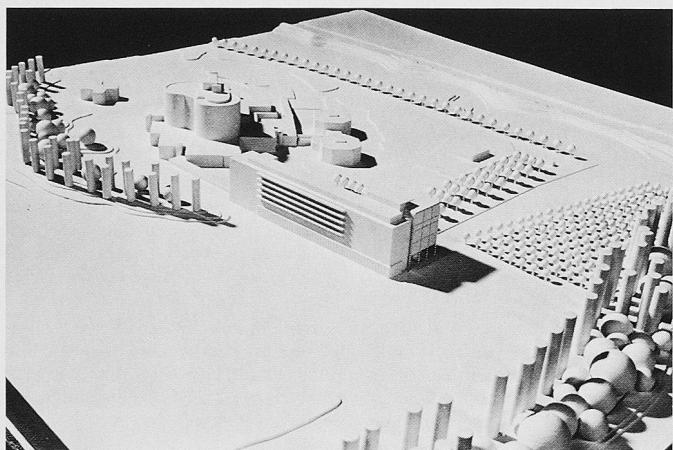
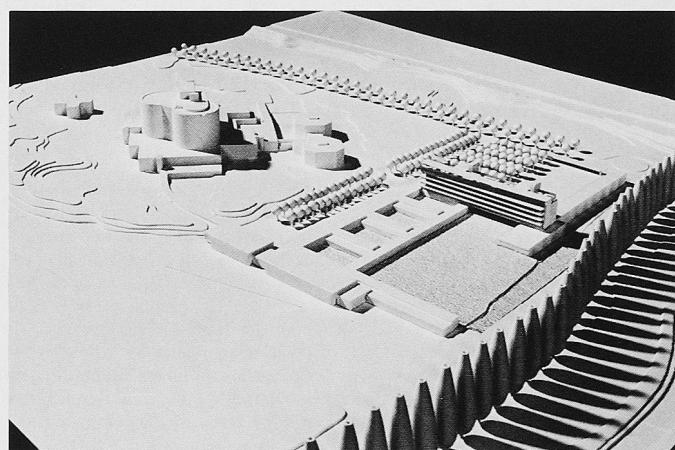
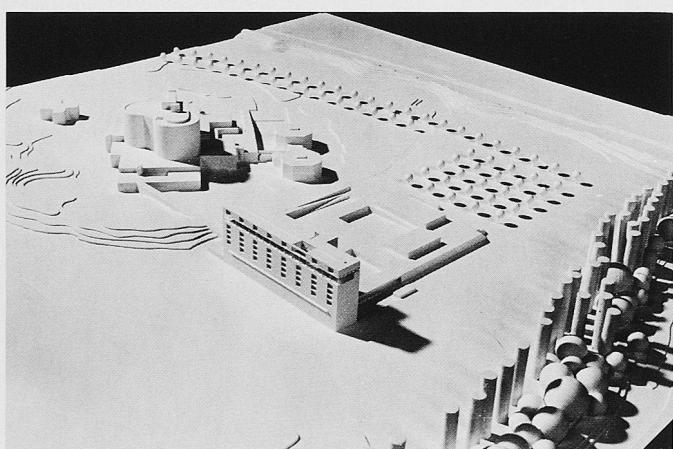
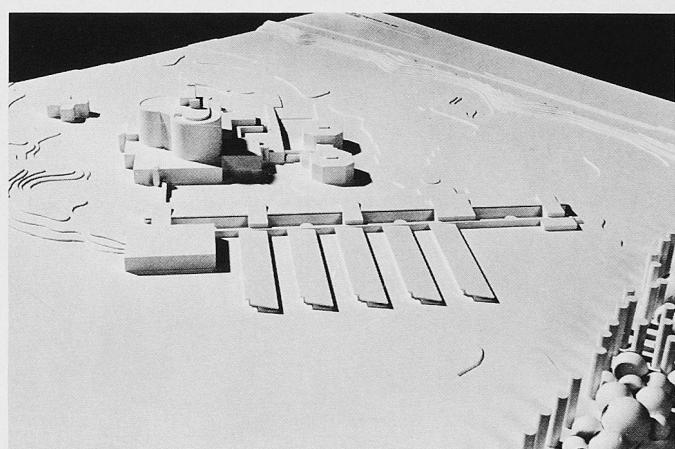
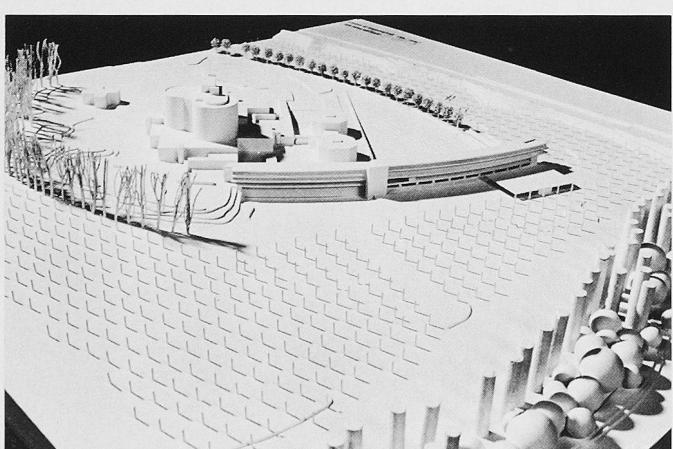
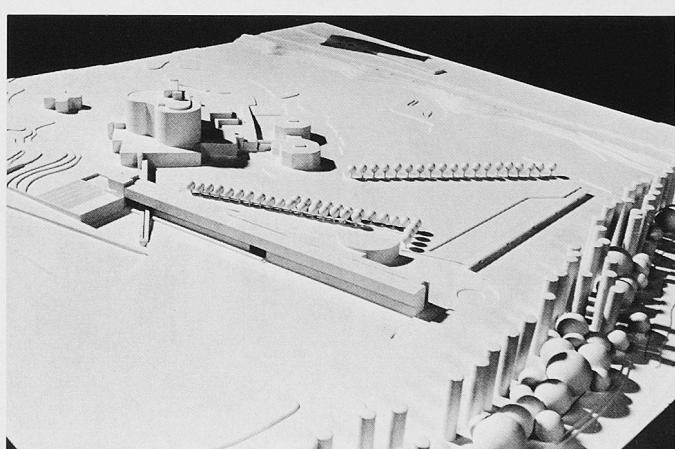


Quant aux unités d'hébergement, elles sont organisées au-dessus des fonctions de loisirs sur deux niveaux. On peut regretter qu'elles soient traitées identiquement alors qu'elles sont dans des situations différentes. Les chambres et les services médicaux donnent tous à l'ouest sur le grand espace extérieur évoqué plus haut.

La volonté délibérée de reconnaître le bois de la Borgne comme élément structurant et celle de s'implanter de façon linéaire, parallèlement à lui, conduit à une construction du lieu valorisant les espaces extérieurs de part et d'autre du bâtiment, qui trouve ainsi son identité au centre d'un paysage recomposé en strates successives.

Confronté à l'interprétation du thème «être dans une clinique en tant qu'usager ou utilisateur», le projet apporte une réponse personnalisée, avec un langage sans emphase inutile, mais avec, malgré tout, une générosité d'espaces répondant bien aux objectifs généraux, même s'il reste un certain manque de cohérence entre le plan et la volumétrie, un peu compliquée.



5^e prix (23 000 fr.): Nouha Baghadi, Lausanne6^e prix (18 000 fr.): Luca Merlini, Lausanne7^e prix (17 fr.): Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne8^e prix (16 000 fr.): Abdel-majid Sahbatou et Antonio Garifo, Ecublens9^e prix (15 000 fr.): Christophe Jeanprêtre, Lausanne3^e tour d'élimination: Hans Gutscher, Préverenges3^e tour d'élimination: Monnier, Geninascà, Delefortrie, Neuchâtel3^e tour d'élimination: Atelier Chabbey & Voillat, Martigny; Atelier Alain Girardet

Fortsetzung von Seite 777

Programme des locaux

Deux types d'unité d'hébergement sont prévus. Le premier type correspond à une unité d'hébergement pour patients sévèrement handicapés. Le second est un hébergement du type hôtelier. Pour des raisons de flexibilité, il est prévu pour les deux types une surface et une structure de division identiques. La transformation d'une unité de type hôtelier en unité de type handicapé doit être ultérieurement possible.

Le programme est basé sur une chambre type à 2 lits. La chambre à 1 lit est identique à la chambre à 2 lits. La chambre à 4 lits est faite de 2 chambres à 2 lits.

Hébergement: Deux unités «patients sévèrement handicapés» à 28 lits, deux unités «patients autonomes» à 28 lits, une unité future à 28 lits, bureaux douche, matériel, séjour

Diagnostique et Traitement: service médical 270 m², service ambulatoire 120 m², physiothérapie 2400 m², ergothérapie 410 m², neuropsychologie 200 m², réadaptation profes-

sionnelle 340 m², service social 60 m², atelier orthopédique 250 m², appartement de réadaptation 120 m².

Administration et Services généraux: hall d'entrée 500 m², administration 460 m², archives 250 m², vestiaires 200 m², loisirs 490 m², restaurant 440 m². *Infrastructure et protection civile:* cuisine lingerie, dépôt central, service technique, etc. 3570 m². *Recherche et Formation:* salle polyvalente 500 m², salles de formation 150 m². *Aménagement extérieures:* basketball, minigolf, place de jeux, etc.

Neubau Werkhof Luzern

Die Stadt Luzern veranstaltete unter 10 Architekten einen Projektwettbewerb für einen neuen Werkhof. Ergebnis:

1. Preis (18000 Fr. mit Antrag zur Weiterbearbeitung): Cometti + Galliker + Geissbühler, Luzern; Tüfer + Grüter + Schmid, Luzern

2. Preis (17000 Fr.): Hanspeter Bysäth & Aloys Linke, Meiringen, Andreas Weber

Den Verfassern der fünf im zweiten Rundgang ausgeschiedenen Projekte wurden je 3000 Fr. zugesprochen:

- Michael Alder, Hanspeter Müller, Basel
- Peter & Jörg Quarella, St.Gallen
- GMT Architekten, Thomas Grimm, Thomas Marti, Walter Tschopp, Luzern
- Armando Meletta + Ernst Strelbelk + Josef Zanger, Luzern/Zürich
- Andrea Roost, Bern

Fachpreisrichter waren Manuel Pauli, Stadtarchitekt; Bruno Weishaupt, Stadtbaumeister; Peder Largiadèr, Stadtgenieur; Carl Fingerhuth, Basel; Luca Maraini, Baden; Sabina Hubacher, Zürich; Ersatzfachpreisrichter waren Erwin Schwilch, Stadtplaner, Monika Heer, Zürich.

Wohnüberbauung «Flurhof» in Wil SG

Die Stadt Wil veranstaltete einen Projektwettbewerb unter zehn eingeladenen Architekten zur Erlangung von Entwürfen für eine Überbauung mit gut gemischter Einwohnerstruktur und vorwiegend preisgünstigen Familienwohnungen. Die Bebauung sollte weitgehend verkehrs frei konzipiert werden. Es ist vorgesehen, das Projekt über einen Gestaltungsplan zu realisieren. Ergebnis:

1. Preis (12 000 Fr.): Binotto & Gähler, St. Gallen; Mitarbeit: K. Dietrich, R. Gehrig, D. Lopez, J. Müller, H. Schneider.

2. Preis (11 000 Fr.): Frank & Partner AG, Wil; Entwurf: E. Weber.

3. Preis (10 000 Fr.): Marcel Ferrier, St. Gallen; Mitarbeit: Ch. Wick, S. Fischer.

4. Preis (5000 Fr.): Bruno Bossart, St. Gallen; Mitarbeit: I. Stalder, M. Harder, R. Jörger, M. Mahr, T. Hablützel.

5. Preis (3000 Fr.): Angehrn & Spiess, Wil. Jeder Teilnehmer erhielt eine feste Entschädigung von 3500 Fr. Das Preisgericht empfahl, die drei erstrangierten Projekte zu einer Überarbeitung einzuladen. Fachpreisrichter waren Arthur Baumgartner, Rorschach,

Kurt Huber, Frauenfeld, Ueli Rüegg, Brugg, Paul Schatt, Küsnacht, Peter Haug, Hochbauchef Wil, Ersatz.

Nach dieser Überarbeitung empfahl das Expertengremium, das Architekturbüro Frank & Partner AG, Wil (Entwurf: Ernst Weber) mit der Weiterbearbeitung zu beauftragen.

Hochschulen

Neu an der ETH Zürich

Walter Steurer, ordentlicher Professor für Kristallographie

Seit dem 1. Oktober 1993 ist Walter Steurer ordentlicher Professor für Kristallographie an ETH und Universität Zürich. An der ETH ist er dem Departement Erdwissenschaften zugeordnet.

Walter Steurer, 1950 in Wien geboren, verbrachte seine Schulzeit in Linz und nahm anschliessend sein Studium der Chemie an der Universität Wien auf. In seiner Doktorarbeit am Institut für Physikalische Chemie untersuchte er Phasengleichgewichte und Kristallstrukturen ternärer Übergangsmetallboride und -carbide. Danach schloss sich ab 1980 ein längerer Aufenthalt am Institut für Kristallographie und Mineralogie der Universität München an.

In dieser Zeit entdeckte Walter Steurer seine Liebe zur Kristallographie, und die Frage des Verhältnisses von Kristallstruktur zu Eigenschaften gegenüber chemisch präparativen und thermodynamischen Problemen trat in den Vordergrund. Mit seiner Habilitation im Jahre 1987 erwarb Walter Steurer schliesslich die Lehrbefugnis als Privatdozent für das Fach «Kristallographie und Mineralogie». 1990 folgte der Ruf auf eine Professur für Kristallographie an die Universität Hannover.

Konrad Hungerbühler, ordentlicher Professor für Umwelt- und Sicherheitstechnologie in der Chemie

Seit dem 1. Januar 1994 ist Konrad Hungerbühler ordentlicher Professor für Umwelt- und Sicherheitstechnologie am Laboratorium für Technische Chemie.

Konrad Hungerbühler war Leiter der Entwicklungsabteilung für die Reaktivfarbstoffproduktion der Ciba-Geigy AG, Basel, bevor er an die ETH berufen wurde. Die Professur ist aus einer zweckgebundenen Schenkung der Schweizerischen Gesellschaft für

chemische Industrie hervorgegangen, wobei die inhaltliche Ausgestaltung ganz in der Verantwortung der neuen Gruppe liegt.

K. Hungerbühler kam 1952 zur Welt. Unter dem Einfluss eines kleinen chemischen Betriebes im Elternhaus in Brugg war der Weg zum Chemieingenieurstudium an der ETH Zürich früh vorgezeichnet. Nach Studienabschluss folgte am technisch-chemischen Labor eine Promotionsarbeit zum Thema «Kinetik und Scale-up bei der Massenkristallisation».

Mit Eintritt bei Ciba in eine zentrale Reaktionstechnikabteilung Anfang 1979 war die praktische Umsetzung des Hochschulwissens zu lernen. Diese interdisziplinäre Arbeit weckte auch das Interesse für die Zusammenhänge von Ökonomie, Ökologie und Sicherheit. 1983 erfolgte ein Wechsel nach Grenzach in ein Produktionswerk für Chemikalien. Hier sollte ein Bereich für Verfahrensentwicklung aufgebaut werden. 1989 folgte mit der Leitung einer Forschungs- und Entwicklungsabteilung für Farb- und Gerbstoffe eine neue Aufgabe. Dabei standen neue Produkte – mit Ziel geringere Umweltbelastung – im Zentrum des Interesses. Ab 1991 war K. Hungerbühler für eine Abteilung mit Schwerpunkt Prozessentwicklung neuer Farbstoffe verantwortlich.

SATW

Auslandstipendien

Die SATW/ASST (Schweizerische Akademie der Technischen Wissenschaften) und der Schweizerische Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung bieten jungen Diplomingenieuren oder -chemikern mit zweijähriger Praxis ausserhalb eines Hochschulbetriebes Stipendien an.

Die Kandidaten haben für die Studienplätze an einer ausländischen Universität oder bei einem ausländischen Betrieb selber besorgt zu sein und haben einen genau umschriebenen Forschungs- oder Entwicklungsplan vorzulegen. Letzte Anmeldefrist ist der 1. März 1995.

Nächere Auskünfte erteilt die Forschungskommission der SATW, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), LAMI-DI, 1015 Lausanne (Fax 021 693 52 63), bei welcher auch die Gesuchsformulare zu beziehen sind. Für Japan-Stipendien ist eine spezielle Broschüre erhältlich.